



Collège Eugène NONNON

22, avenue Léopold Héder

B.P. 7030

97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 40 44

☎ : 0594 30 33 63

✉ : 9730130d@ac-guyane.fr

Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2015

Madame JACOBS, Présidente, ouvre la séance à 17h22 et remercie les membres présents.

Le quorum est atteint, il y a 21 votants présents.

Madame la Présidente demande qui se désigne pour être le secrétaire de séance, Madame N'GUYEN VAN NAI Sandra, représentant des parents d'élèves se propose.

Avant de débiter la séance, Madame la Présidente propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :
« demande de prélèvement sur fonds de réserve ».

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 03/11/2015 ;
2. Voyage scolaires ;
3. Budget prévisionnel 2016 ;
4. Demande de prélèvement sur fonds de réserve ;
5. Informations diverses ;
6. Questions diverses.

Madame la Présidente met au vote l'adoption de l'ordre du jour :

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 21 | 21 | 0 | 0 |

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité.

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 03/11/2015

Madame la Présidente demande s'il y a des modifications à porter au procès-verbal, il n'y en a aucune donc, l'adoption du procès-verbal est mise au vote.

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 21 | 21 | 0 | 0 |

Le procès-verbal du 03/11/2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Voyage scolaires

Deux voyages scolaires sont proposés, le premier « aux Îles du Salut » et le deuxième à « Brasilia au Brésil. On parle de voyages lorsqu'il y des nuitées rappelle Madame la Présidente.

* Le voyage culturel « aux Îles du Salut » se fera les 10 et 11 mai 2016. Le professeur coordinateur du projet est Madame Jeanne THOMINET, la classe bénéficiaire est la 5ème Framboise.

Le but de ce projet est d'écrire un récit d'aventure. Le nombre de participants est de 25 élèves et 3 accompagnateurs pour un budget prévisionnel de 1642,20 €. Une participation de 55 € par élève est proposée aux familles.

Arrivée de Monsieur Achille, représentant des parents à 17h28.

* Le voyage linguistique et culturel à Brasilia au Brésil se déroulera du 28 avril au 8 mai 2016. Le professeur coordinateur du projet est Madame Emmanuelle LOPES DA SILVA, la classe bénéficiaire est la 4ème Frangipanier. Le nombre de participants est de 19 élèves et 4 accompagnateurs pour un budget prévisionnel de 32 568,00 €. Une participation de 250 € par élève est proposée aux familles.

La 4ème frangipanier est une classe européenne bilingue (français/portugais) avec une ouverture internationale. Ce voyage permettra de travailler sur 3 disciplines inscrites au programme (histoire/géographie, portugais et maths).

Madame l'Agent Comptable fait remarquer par expérience que pour un projet comme celui-ci, il faut au moins s'y prendre un an à l'avance par rapport à la collectivité qui ne vote ses budgets qu' au mois de mars et vu que l'on passe à la CTG qui ne votera son budget en mars 2016 et qu'il faut attendre N+6 délai trop juste pour avril. Si le budget ne se boucle pas, il faudra penser à repousser la date du voyage.

Monsieur PARIS attire notre attention sur la somme de 6818€ environ 7000€ à récolter en dons et actions diverses ce qui est énorme et aussi sur la participation des accompagnateurs.

Madame l'Agent Comptable rappelle qu'un budget doit refléter la réalité et être le plus honnête possible.

Mme LOPES DA SILVA précise qu'il est normal que les accompagnateurs payent plus que les élèves et qu'ils ont été consultés et ont accepté de rester sur cette somme.

Il est rappelé que des facilités de paiement ou échéanciers sont mis en place pour les élèves. Si certains parents ont des difficultés, il y a le fonds social qui pourra les aider selon les cas et après examen dossier. C'est aux familles de se faire connaître assez tôt.

Monsieur ACHILLE demande s'il n'y a pas une possibilité d'ouvrir ce voyage à 4 ou 5 élèves au mérite ?

Madame LOPES DA SILVA répond que non et que cela serait très difficile.

S'il y a un changement de date, les mêmes élèves de 4ème qui seront en 3ème seraient gardés.

Madame la Présidente propose de mettre au vote la demande d'accord pour la programmation et le maintien de ces deux voyages.

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 22 | 20 | 0 | 2 |

L'accord pour la programmation et le maintien de ces deux voyages est obtenu.

Madame la Présidente attire notre attention sur le budget pour le voyage culturel « aux Îles du Salut » où il n'y a pas de participation financière demandée au collège.

Monsieur ACHILLE souligne que toutes les familles n'ont pas les mêmes ressources et qu'elles affichent difficilement leur pauvreté. Il demande aussi si on ne peut pas baisser la participation des familles.

Madame l'Agent Comptable lui répond que l'on ne peut pas, cependant il y a des lignes budgétaires pour cela, pour aider les familles en difficultés et qu'il faut utiliser le fond de solidarité ou sinon les sommes sont perdus.

Arrivée de Taylana DE SOUZA LOUREIRO, représentante des délégués élèves à 17h 54.

Lors de la communication, nous insisterons sur l'aide proposée aux familles en difficulté.

Monsieur LIPPENOO propose que des actions soient mises en place pour le voyage culturel « aux Îles du Salut » ce qui pourrait plaire aux élèves et les impliquerait dans ce projet.

Ce qui baisserait la participation des élèves.

Une participation de 30 € est proposée pour les élèves ce qui ferait un total de 625 € au lieu de 1375€ et le reste soit 750€ en dons et actions.

Madame la Présidente met au vote la participation maximale de 30€ des élèves pour le voyage culturel « aux Îles du Salut »

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 23 | 23 | 0 | 0 |

La participation maximale de 30€ des élèves pour le voyage culturel « aux Îles du Salut » est approuvée à l'unanimité.

Madame la Présidente met au vote la participation maximale de 250€ des élèves pour le voyage linguistique et culturel à Brasilia au Brésil

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 23 | 22 | 0 | 1 |

La participation maximale de 250€ des élèves pour le voyage linguistique et culturel à Brasilia au Brésil est approuvée.

Madame la Présidente demande aux membres du CA la permission d'utiliser une partie des fonds propres du collège, ressources 2015 (location de la salle polyvalente) pour financer la participation collège pour le voyage au Brésil, soit la somme de 4 000€.

Madame la Présidente met au vote l'utilisation des fonds propres du collège pour financer la participation collège pour le voyage au Brésil soit la somme de 4 000€.

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 23 | 22 | 0 | 1 |

L'utilisation des fonds propres du collège pour financer la participation collège pour le voyage au Brésil soit la somme de 4 000€ est approuvée.

3. Budget prévisionnel 2016

C'est le dernier budget établi avec la subvention du Conseil Général, prochain budget sera pendant la nouvelle collectivité, la CTG.

La dotation globale de fonctionnement est de 132 711,15 € avec une augmentation de 5,8 % par rapport à 2015. Un budget est annuel et a une durée de vie limitée.

Madame la Présidente nous donne les modalités pour le vote du budget prévisionnel 2016, celui-ci sera voté dans sa globalité, nous aurons trois choix :

1/ on l'accepte tel quel 2/ avec modification ou 3/ on le refuse

Monsieur l'Adjoint Gestionnaire nous présente et explique le budget prévisionnel 2016 (voir document), des modifications sont présentées aux pages 9 et 10.

Les grandes lignes du budget primitif :

- Les activités éducatives et pédagogiques ont un crédit de 32 118,15 €,
- ALO fonctionnement administration a un crédit de 36 493 €,
- Entretien un crédit de 24 900€
- Viabilité un crédit de 39 200€

Tous les financements proviennent de l'État, la CCIRG, l'ASP et le Département. Toutes les actions sont fléchées dans des lignes.

Le projet de budget 2016 s'élève à 809 317,85 € soit une augmentation de 8,25 %.

Sortie momentanée de Monsieur Olivier NAROYANIN, délégué élève.

Madame la Présidente met au vote le budget prévisionnel 2016 et rappelle les 3 modalités de vote.

| Nombre de votants | Refus | Accepté avec modification | Acceptation | Abstention |
|-------------------|-------|---------------------------|-------------|------------|
| 22 | 0 | 0 | 21 | 1 |

Le budget prévisionnel 2016 est approuvé.

4. Demande de prélèvement sur fond de réserve

Les dépenses d'électricité du 11/10/2014 au 19/11/2015 s'élèvent à 31 298,54€.

Le budget prévu était de 31 000€, il y a un déficit de 298,54€ et les factures d'octobre et novembre 2015 pas encore réglées.

Une estimation est faite : il faudrait 3 742,21 € pour le mois d'octobre et 3 657,68€ pour le mois de novembre pour payer les factures.

Le montant des deux factures et les 298,54 € font un total de 7 698,43€. Pour pouvoir régler cette somme, il faudrait faire un prélèvement sur les fonds de réserve de l'établissement, ce dernier est de 21 075,00€.

Madame la Présidente met au vote le prélèvement sur fonds de réserve de la somme de 7 698,43€.

| Nombre de votants | Pour | Contre | Abstention |
|-------------------|------|--------|------------|
| 23 | 23 | 0 | 0 |

Le prélèvement sur fonds de réserve de la somme de 7 698,43€ est approuvé.

7. Informations diverses

Des mesures sont prises suites aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

Nous avons eu 3 jours de deuil national, toutes sorties ou voyages ont été suspendus.

Lundi matin dernier, il y a eu un fond d'échanges sur les attentats et avons respecté la minute de silence demandée.

Un contrôle visuel des sacs des visiteurs adultes sera effectué et le contrôle de l'accès à l'établissement sera renforcé.

L'établissement devra être fermé sauf aux heures d'entrée et de sorties des élèves.

Départ de Madame l'Agent Comptable et de Monsieur SAINT GEORGES à 18h55.

Les cours seront arrêtés à 11h 00 ce mercredi 25 novembre 2015 car il y aura l'assemblée générale des professeurs de 11h00 à 12h30.

Le 16 décembre 2015 : rallye 6ème « découverte du quartier » projet reconduit cette année et coordonné par Mesdames LUGIER MAGNAN et MOURIN.

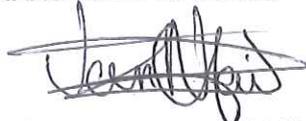
Le vendredi 27 novembre 2015 à 17h00 : une réunion de formation avec les parents délégués au conseil de classe.

8. Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 19h05

La secrétaire de séance



Sandra N'GUYEN VAN NAI

La Présidente



Marie-Hélène JACOBS